

## Reunion Covid 26 octobre 2020

Rappel : On n'est pas dans une situation de confinement donc les services doivent rester ouvert

La volonté de la DG est d'augmenter le volume d'agents en télétravail

Le télétravail reste basé sur la base du volontariat avec la possibilité de faire entre 1 et 3 jours de télétravail.

Les personnes fragiles déterminées par le médecin du travail peuvent rester en télétravail 5 jours sur 5

Ceci en état de saturation du service de médecine du travail

C'est au chef de service d'organiser parmi les demandes de télétravail et la disposition de matériel dont le parc est en augmentation, ce qui est une situation nouvelle

Un décret est en cours de rédaction pour préciser les modalités du travail à distance pour tout les types d'agents

Dans les locaux France service, les effectifs seront rapatriés si les conditions d'hygiène ne sont pas respectées

Par ailleurs, le DG a confirmé que le suivi du déploiement du télétravail va être renforcé. Le télétravail vise à utiliser les ordinateurs portables et également les ordinateurs de type « tiny » tout en veillant à ne pas transférer trop d'ordinateurs compte tenu de la mobilité du virus sur le territoire.

L'objectif reste d'équiper les agents au regard des livraisons.

Le but est de minimiser la présence des agents sur les sites de travail et dans les transports en commun et ceci y compris après la période de crise sanitaire.

Au sujet du stock du masques, la direction ne laissera pas les agents sans masques médicalement sûrs

Attention la situation peut évoluer rapidement d'un jour sur l'autre

Pour vous aider dans vos démarches la CFTC sera toujours à vos côtés

Prenez bien soin de vous et de vos proches

Henri STRANGIO 0674927120 [strangiohenri@yahoo.fr](mailto:strangiohenri@yahoo.fr)